Morlaàs, le 16 avril 2025

Vincent Laporte,
Aux
Membres du Conseil Municipal des Enfants

Affaire suivie par : Vincent LAPORTE – animateur jeunesse - 06.62.15.42.87 – conseil-jeunes@mairie-morlaas.fr

OBJET : Compte rendu CME, séance du 16 avril 2025

-Elus présents : Mme Constant Marie-France / Mme Dumec Valérie /Mme Granget Delphine

-Élus excusés : Mme Sophie Vallecillo / M. Cazanave Pierre / M. Lacoste Yves

- 15 conseillers présents : Talon Lyna / Bonahon Camille / Bouzet Kélhya / Foveaux Valentin / Malak William Damien / Ruiz-Santamaria Tairon / Damien-Bordinat Ethan / Dreuille Emilio / Smith Nolan / Duboscq Duhart Léon / Méconi timéo / Insatby Léonard / Mouxaux Naelle

-Conseillers excusés : Wable Eléna / Palué Pauline

Introduction de la séance par Mme Constant :

Présentation de l'ordre du jour.
Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 19 mars 2025.

Idée des conseillers :

Des membres du conseil ont eu comme idée de faire planter des arbres au bord de la gouttère en vue de favoriser le développement de la faune et la flore déjà présente. Suite à une sortie scolaire, ils ont remarqué que le manque d'ombre ne permettait pas de garantir la présence de certaines espèces.

Finalisation Projet éco-rando :

Le projet de l'éco rando qui aura lieu le mardi 22 avril a été abordé une dernière fois afin d'apporter d'éventuelles modification de dernière minute. Il a été rappelé aux conseillers que leur présence était évidemment souhaitée.

Projet ARIMOC :

Sorahia éducatrice spécialisée et Yulen éducateur sportif, 2 intervenants de l'ARIMOC, sont venus à la rencontre des membres du CME et leur ont présenté et expliqué ce qu'était cette association.
Les conseillers ont fait preuve d'une grande curiosité avec de nombreuses questions sur le mode de vie des personnes handicapées, telles que « comment font-ils pour manger ? Comment font-ils du sport pour celles et ceux qui sont amputés ? ... »
Sorahia, avec beaucoup de bienveillance et de détails a expliqué que les membres du CME rencontreront des résidents allant de 4 à 20 ans, chaque résident de l'ARIMOC est accompagné et aidé avec notamment des repas adaptés (choisis grâce à un point réalisé avec un orthophoniste), que d'autres ont besoin d'une sonde pour s'alimenter etc...
Cela a fait prendre conscience aux conseillers de la réalité de la situation des personnes handicapées et de la difficulté du projet (« c'est triste »).
Malgré cela Sorahia nous a bien fait comprendre qu'il ne fallait pas être « triste », qu'eux ne l'étaient pas et qu'il fallait passer au-delà du handicap, encourageant les membres du conseil municipal des enfants à réaliser cette journée d'activités conjointe avec les résidents de l'ARIMOC le plus naturellement possible.

Yulen quant à lui, travaille avec l'équipe médicale de la structure (psychomotriciens, psychologues, infirmières ...) afin d'adapter au mieux ses séances pour chaque résident.
Comme le projet consiste en l'organisation d'activités, son expertise fut d'une grande utilité afin d'adapter les idées des conseillers en vue de leur faisabilité.
Il a expliqué que pour chaque handicap il part d'une activité sportive et la décompose étape par étape afin d'en adapter chaque morceau.
Yulen travaille en partenariat avec une école de sport et LONS-Multisport, il a donc accès à des équipements adaptés et du matériel qui nous seront utiles lors de cette journée (mur d'escalade, escrime, tir à l'arc, sarbacane, bochia...)

Ainsi les membres du Conseil Municipal des Enfants, avec toutes ces informations, ont soumis de nombreuses idées parmi lesquelles certaines sont infaisables :

- Tennis
- Badmington
- Pala
- Jeu du chat et la souris

Et sont réalisables :

- Football
- Rugby
- Parcours sportif
- Bowling / pétanque / bochia
- Chasse au trésor
- Course d'orientation

Cette journée aura donc lieu le 21 mai et sera articulée en 3 temps.
Tout d'abord une visite des locaux et bâtiments, un piquenique et l'après-midi sera réservée à l'organisation d'un tournoi multisport regroupant plusieurs activités sportives.
Un diplôme du sportif sera remis à chaque participant.

Divers

Les membres du Conseil Municipal des Enfants ont pu rendre leurs travaux d'imagination demandés lors de la réunion précédente.
En effet les conseillers avaient pour mission d'imaginer un logo représentant le CME.
Un logo sera créé a partir de leurs travaux.

Clôture de la séance :

Mme Constant clôture la séance.

La prochaine réunion du Conseil Municipal des Enfants se déroulera le mercredi 14 mai 2025 de 10h à 11h30 à la mairie.

En remerciant l'ensemble des conseillers et des élus pour leur présence et leur implication, je vous prie de croire en l'expression de mes sentiments dévoués et les plus cordiaux.

L'élue et l'animateur du CME,

Marie-France Constant et Vincent Laporte

